



Droits et Intérêt supérieur de l'enfant : une responsabilité de tous et de chacun

De quoi parle-t-on? Pourquoi et comment mieux les respecter dans les pratiques professionnelles au quotidien, y compris dans un contexte complexe?

*Webinaire exceptionnel avec **Geneviève Avenard**, Défenseure des enfants entre 2014 et 2020 et **Marie-Paule Martin-Blachais**, auteure du rapport sur "Les Besoins fondamentaux de l'enfant en Protection de l'enfance" le jeudi 14 janvier 2021 (10h00-12h30 et 14h00-16h30)*

Les **droits de l'enfant** et **l'intérêt supérieur de l'enfant** sont encore perçus par une majorité de professionnels, à l'instar de beaucoup de nos concitoyens, comme deux notions trop conceptuelles, au contenu soit trop vaste soit trop flou ou encore pas toujours compatible avec les réalités du terrain.

C'est tout le contraire, tant les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant sont liés aux **besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance**. Ceux-là mêmes qui doivent plus que jamais guider les professionnels et les institutions de la protection de l'enfance dans leurs réponses, comme nous le rappellent cette période de crise planétaire inédite et la déstabilisation de nombreuses organisations, pratiques et certitudes qu'elle entraîne.

Pourquoi faire des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant des boussoles au même titre que les besoins fondamentaux de l'enfant? Comment mieux les respecter ou les faire respecter dans les pratiques professionnelles au quotidien y compris dans un environnement (sociétal, sanitaire, institutionnel...) complexe? Telles sont les questions auxquelles ce webinaire vous aidera à répondre avec un partage de connaissances et d'illustrations concrètes proposé par deux personnalités particulièrement qualifiées qui assureront en duo ce webinaire.

Formatrices

Geneviève Avenard, Défenseure des enfants entre 2014 et 2020. Avant de se voir confier cette fonction, elle a exercé de nombreuses responsabilités dans le champ social et médico-social au sein de collectivités locales et dans des associations au plan national et local. Elle a également présidé le Réseau européen des Défenseurs des enfants (ENOC).

Marie-Paule Martin-Blachais, Auteure du rapport sur "Les Besoins fondamentaux de l'enfant en Protection de l'enfance" en 2017 issu de la démarche de consensus éponyme conduite à la demande du gouvernement. Avant de se voir confier cette mission, elle a exercé de nombreuses responsabilités dans le champ social au plan local et national. Elle est aujourd'hui directrice scientifique de l'Ecole de la Protection de l'Enfance.

Programme détaillé de la journée

Matin – 10:00-12:30

Droits et intérêts supérieurs de l'enfant : de quoi parle-t-on?

Apports théoriques et pratiques

- Introduction : pourquoi est-il impératif et urgent de mieux connaître et mieux prendre en compte les droits et l'intérêt de l'enfant en protection de l'enfance ? Exemples de saisine de la Défenseure des enfants pour non-respect des droits dans le cadre de la protection de l'enfance.
- Présentation brève de la CIDE : historique, finalités, mécanismes de contrôle, voies de recours/le point de vue des enfants.

Temps de questions-réponses avec les stagiaires

- Besoins fondamentaux, droits et intérêt supérieur de l'enfant : quelle imbrication ? En introduction à l'après-midi quelques exemples du lien entre droits, intérêt supérieur de l'enfant et le méta-besoin de sécurité, et d'autres besoins spécifiques en protection de l'enfance (santé, handicap...).

Pause déjeuner - 12:30-14:00

Après-midi – 14:00-16:30

Comment mieux les respecter au quotidien dans les pratiques?

Apports théoriques et pratiques

- Respect des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant par les professionnels de la protection de l'enfance : quels principes? Quels manquements observés dans les pratiques, dans les témoignages des jeunes, dans les saisines du DDD ou de la Justice? Quelles implications pour les intervenants en protection de l'enfance?

Explications et illustrations des deux intervenantes autour des droits en matière de participation (art 12) ; de protection contre les violences (art 19), de la vie familiale et de respect des liens d'attachement (art 9 et 20); d'éducation (art 28 et 29); et de situations de handicap (art 23).

Temps de questions-réponses avec les stagiaires

- Les recommandations pour les pratiques. Comment mieux faire concrètement? Tour d'horizon des recommandations existantes et exemples de pratiques inspirantes.

Temps de questions-réponses avec les stagiaires